



## Fin des lampes à incandescence et solutions de substitution Les conseils AFE pour y voir clair !

*Les lampes à incandescence sont progressivement retirées du marché. Les nouvelles technologies et leurs caractéristiques sont complexes à appréhender. L'Association Française de l'Eclairage propose quelques conseils pour éviter de se tromper en magasin.*

**Paris, le 28 septembre 2009** – D'ici 2012, l'ensemble des lampes à incandescence auront totalement disparu de la vente. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, elles commencent à être retirées du marché et donc de nos linéaires selon un calendrier très précis imposé par le règlement européen 244/2009 qui vise à réduire la consommation électrique de chaque foyer de 10 à 15 % par an (soit 39 TWh : l'équivalent de la consommation annuelle de la Roumanie).

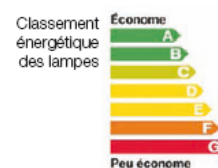
Depuis 1982, de nouvelles technologies plus économes en énergie et plus efficaces ont vu le jour et ont envahi les rayons des magasins spécialisés ou de la grande distribution. Avec leur apparition, les grilles de lecture ont changé et la puissance en watts n'est plus le bon critère d'achat. Du coup, le consommateur est perdu et a toutes les chances de se tromper dans son choix. En sélectionnant une technologie inadaptée à son besoin réel, le consommateur risque d'être déçu d'avoir acheté une lampe parfois chère et qui n'offre pas les caractéristiques attendues.

Pour aider le consommateur à bien choisir sa lampe et à décrypter les mentions sur les emballages, l'AFE donne quelques conseils.

commencez dès aujourd'hui!

## APPRENEZ À LES IDENTIFIER

Ce tableau vous permettra en un coup d'œil de trouver les lampes de substitution adaptées à vos besoins.



TECHNOLOGIE ET TYPE DE LAMPES	UTILISATION ET APPLICATION	TYPE DE LUMIÈRE	DURÉE DE VIE MOYENNE <sup>(1)</sup>	ÉCONOMIE D'ÉNERGIE <sup>(3)</sup>
<p><b>HALOGÈNES HAUTE EFFICACITÉ</b></p> <p>La plus belle des lumières</p>	<p>Excellente qualité de lumière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en valeur des couleurs et de l'espace</li> <li>Utilisable sur variateur</li> <li>Adaptée à tous types de luminaires</li> <li>Allumage instantané</li> </ul>	Lumière douce, blanche et brillante	Jusqu'à 3 ans	<p>B</p> <p>C</p> <p>Entre 30 et 50%</p>
<p><b>FLUO-COMPACTES</b></p> <p>La plus économique des lumières</p>	<p>Peu gourmandes, très résistantes et offrant une très bonne qualité de lumière pour un éclairage général</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le plus large choix de modèles</li> <li>Allumage quasi instantané</li> <li>Utilisable sur variateur ou minuterie (selon les modèles)</li> </ul>	<p>Plusieurs ambiances lumineuses au choix</p> <p>(Lumière douce ou intense selon les modèles - voir indications sur l'emballage)</p>	<p>Jusqu'à 15 ans</p>	<p>A</p> <p>Jusqu'à 80%</p>
<p><b>LAMPES À LED*</b></p> <p>La plus durable des lumières</p> <p><small>*LED (Light Emitting Diode) ou DEL (Diode Electro-Luminescente)</small></p>	<p>La solution de l'avenir. Une très faible consommation et une très longue durée de vie, cela en fait la solution la plus performante sur le plan environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Existe sous plusieurs formes et finitions, dans des puissances limitées</li> <li>Utilisable sur variateur (selon les modèles)</li> <li>Allumage instantané</li> </ul>	<p>Plusieurs ambiances lumineuses au choix</p> <p>(Lumière douce ou intense selon les modèles - voir indications sur l'emballage)</p>	<p>Jusqu'à 25 ans</p>	<p><sup>(2)</sup></p> <p>Jusqu'à 90%</p>

(1) Sur la base de 3 heures d'allumage par jour, selon les modèles (voir emballage).  
 (2) Les lampes à LED n'ont pas encore de classification énergétique. Une réglementation à ce sujet est en cours d'élaboration.  
 (3) Par rapport à une lampe à incandescence.

### Les conseils pour s'y retrouver

- Quel type de lumière souhaitez-vous ?
  - **Luminosité** : oubliez le watt et raisonnez en lumen, l'unité de valeur qui indique la quantité de lumière émise par une lampe. Recherchez l'indication sur l'emballage, choisissez celle qui se rapproche le plus de votre lampe à remplacer.
  - **Ambiance** : lumière chaude ou froide (blanche) ? Choisissez celle qui vous plaît ! Mais évitez de les mixer dans une même pièce car gare au rendu !
  - **Indice de rendu des couleurs (IRC)** : entre 0 et 100. L'halogène possède le meilleur avec 100 (comme la lumière du jour, dont le spectre complet restitue fidèlement à l'œil humain les couleurs). Les fluocompactes et lampes à LED ont des IRC proches ou supérieurs à 80 en général (ce qui est très bon).

- **Dans quelle pièce souhaitez-vous mettre votre lampe ?**
  - **Couloir et escalier :** allumages et extinctions très fréquents (plus de 10 fois par jour).
    - Pour l'halogène et la lampe à LED, il suffit de choisir la bonne quantité de lumière (selon le volume de l'endroit à éclairer et vos besoins).
    - Pour la fluorescente compacte, il faut en plus vérifier sur l'emballage qu'elle est compatible avec un allumage fréquent et instantané.
  - **Cuisine, salle à manger et salon :**
    - L'halogène haute efficacité amènera la même lumière que l'incandescence traditionnelle.
    - La fluocompacte sera plus utilisée en éclairage général mais attention au choix de la teinte (ambiance chaude ou froide selon vos goûts) !
    - La lampe à LED est, pour l'instant, plus indiquée pour un éclairage d'ambiance compte tenu de sa luminosité actuelle (équivalente au plus aujourd'hui à une lampe à incandescence de 40 W). Attention à la teinte là aussi !
    - Pour la cuisine et la salle à manger, l'AFE recommande un indice de rendu des couleurs élevé.
  - **Chambre et bureau :**
    - En éclairage général (plafonnier ou suspension), privilégier l'halogène ou la fluocompacte pour la quantité de lumière et la luminosité la plus élevée.
    - La lampe à LED s'utilisera plus pour une lumière d'ambiance, plus tamisée, en complément.
    - Pour le coin bureau ou la lampe de chevet, les 3 technologies conviennent parfaitement.
  - **Salle de bains :**
    - Un bon indice de rendu des couleurs est requis (maquillage, etc.) : halogène ou fluocompacte avec un très bon indice de rendu des couleurs (IRC).
  - **Jardin / terrasse :**
    - L'halogène pour toutes les utilisations.
    - La lampe à LED pour un éclairage d'ambiance ou un balisage.
    - Éviter la fluocompacte standard l'hiver, qui perd ses performances avec des températures froides. Certains modèles spécifiques y sont néanmoins adaptés.
- **A retenir :**
  - **Pour un luminaire à variateur,** toutes les lampes halogènes sont compatibles. Pour la lampe à LED et la fluocompacte, il faut vérifier que la lampe soit compatible avec un système à variation.
  - **Recyclage :** les lampes halogènes et à incandescence ne sont pas recyclables et doivent être jetées dans la poubelle des ordures ménagères. Les lampes fluocompactes et les lampes à LED doivent être recyclées et apportées en déchetterie ou à votre magasin, où elles vous seront reprises gratuitement dans le cadre du « 1 pour 1 ».

### **A propos de l'AFE (Association Française de l'Eclairage)**

L'Association française de l'éclairage, association loi 1901, constitue le point de rencontre de tous ceux qui, dans diverses disciplines, s'intéressent à l'éclairage. Elle établit des guides techniques et des recommandations sur l'éclairage, tant intérieur qu'extérieur et propose des formations indépendantes et diplômantes de trois niveaux techniques ouvertes à tous. Elle organise également des conférences et colloques dans toute la France au travers de ses 14 centres régionaux.

Ses travaux sont menés de manière consensuelle à partir de l'expertise de ses adhérents parmi lesquels figurent des médecins et des experts scientifiques, des techniciens spécialistes de la protection de l'environnement et de

la normalisation, des fabricants et distributeurs de matériels d'éclairage, des installateurs, des concepteurs lumière, des distributeurs d'énergie.

Son comité scientifique, le CIE France, représente la voix de la France dans les travaux européens et internationaux liés à l'éclairage : réglementation et normalisation notamment. Plus de renseignements sur [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr)

#### **Contacts presse**

**AFE – Pierre Yves Monleau**

Tél : 01 45 05 72 78

E-mail : [pymonleau@afe-eclairage.com.fr](mailto:pymonleau@afe-eclairage.com.fr)

**3d Communication – Daniel Margato / Marion Dumas**

Tél : 01 46 05 87 87

E-mail : [dmargato@3dcommunication.fr](mailto:dmargato@3dcommunication.fr) / [mdumas@3dcommunication.fr](mailto:mdumas@3dcommunication.fr)